

E0337

68897

**UNITED NATIONS**

**ECONOMIC COMMISSION  
FOR AFRICA**



**NATIONS UNIES**

**COMMISSION ECONOMIQUE  
POUR L'AFRIQUE**

**QUATRIEME CONFERENCE MONDIALE DES NATIONS UNIES SUR LES FEMMES  
(Pékin - septembre 1995)**

-----

**LA PLATE-FORME D'ACTION AFRICAINE**

**ALLOCUTION LIMINAIRE**

**PRONONCE A L'OCCASION**

**DE LA CONFERENCE DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES DE L'OUA**

**PAR**

**Layashi Yaker**

**Secrétaire général adjoint des Nations Unies et  
Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique**

**Addis-Abeba,  
25 janvier 1995**



**Excellences,**

**Mesdames et Messieurs,**

J'ai le privilège de vous présenter la "Plate-forme d'action africaine: la position commune africaine pour l'avancement des femmes", qui a été adoptée à Dakar au Sénégal par la cinquième conférence régionale africaine sur les femmes, tenue du 16 au 23 novembre 1994. Cette conférence était en préparation de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes qui aura lieu à Pékin, Chine, du 4 au 15 septembre 1995.

Au nombre des participants figuraient les représentants de 52 Etats membres de la CEA, 12 pays observateurs non-africains, 27 observateurs représentants des organisations régionales et internationales, L'Organisation de l'unité africaine, la Banque africaine de développement, des observateurs de 37 organisations internationale et régionale, plus de 100 organisations non gouvernementales (ONG) et des représentants de jeunes venant de plusieurs pays africains. En tout, il y avait plus de 5,000 participants à la Conférence.

La Conférence fut un événement historique parce qu'elle avait la responsabilité de mettre en place un cadre de travail dans lequel toutes les activités dirigées visant l'avancement des femmes seraient organisés et définis pour les dix prochaines années et au-delà. L'aboutissement majeur de la Conférence, qui est la Plate-forme d'action africaine, devrait avoir une grande influence en ce qui concerne la cause des femmes et le développement, promouvoir l'intégration des questions liés au clivage hommes/femmes dans les politiques de développement, les plans, les programmes et les projets en Afrique.

La Plate-forme d'action africaine est une synthèse d'orientations et priorités régionales, sous-régionales et nationales, ainsi qu'un cadre d'action pour formuler les politiques et pour la mise en oeuvre de programmes concrets et durables pour l'avancement des femmes. Elle exprime le point de vue et l'opinion de communautés très diverses: Etats membres; ONG; les institutions des Nations Unies; les organisations inter-gouvernementales; les organisations de base de femmes et de jeunes. Toutes ces communautés ont participé son élaboration en apportant des

propositions concrètes et faisables vers un avancement accéléré des femmes pour atteindre l'égalité, réussir le développement et la paix. Le document a pour but d'accélérer la responsabilisation sociale, économique et politique de toutes les femmes à tous les niveaux et à toutes les étapes de leurs vies. Le document représente l'apport de l'Afrique à la Plate-forme d'action mondiale qui sera adoptée à Pékin en septembre 1995, lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes.

Dans le son exposé de Mission, la Plate-forme fait ressortir six buts ayant pour but d'accélérer la responsabilisation sociale, économique et politique de toutes les femmes à tous les niveaux et à toutes les étapes de leurs vies, à savoir:

- (a) la prise en compte du clivage hommes/femmes aux politiques, dans les plans et actions ayant pour but l'égalité, le développement et la paix;
- (b) la garantie d'un partenariat égal entre les femmes et les hommes;
- (c) une participation meilleure et plus active des femmes à la définition des politiques et au processus de prise de décision gouvernementale;
- (d) une responsabilisation économique, sociale et politique des femmes à tous les niveaux, pour qu'elles contribuent activement et tirent parti du développement national dans tous ses aspects;
- (e) une pleine participation des femmes dans la recherche de la paix et la prévention de conflits, la gestion et les règlements des solutions;
- (f) prendre des actions prioritaires pour protéger les droits des filles, leur assurer des soins adéquats et l'éducation aussi bien que des moyens leur permettant de réaliser tout leur potentiel de façon égale avec leur frères.

La Plate-forme d'action africaine comprend onze points critiques:

1. La pauvreté chez la femme, sa sécurité alimentaire insuffisante et son manque de pouvoir économique;
2. L'Accès insuffisant de la femme à l'éducation, à la formation ainsi qu'à la science et à la technologie
3. Le rôle vital de la femme dans la culture, la famille et la socialisation;
4. L'amélioration de la santé de la femme, des services de planification familiale et des programmes intégrés de population;
5. Les rapports entre la femme et l'environnement et son rôle dans la gestion des ressources naturelles;
6. La participation de la femme au processus de paix;
7. L'émancipation politique de la femme;
8. Les droits reconnus à la femme par la loi et ses droits individuels;
9. L'élaboration et l'utilisation généralisées de données détaillées par sexe;
10. La femme, l'information et la communication et les arts;
11. La petite fille.

La Plate-forme comprend aussi les objectifs stratégiques et les mesures nécessaires portant sur les trois questions essentielles que sont l'Egalité, le Développement et la Paix, et pour intégrer pleinement les questions liées au clivage hommes/femmes dans toutes les activités politiques, sociales, économiques et culturelles du développement.

La mise en oeuvre de la Plate-forme d'action africaine nécessitera la mobilisation de toutes les ressources humaines.

physiques et financières au plan international, régional et national sur la base d'objectifs et d'orientations à court, à moyen et à long terme. La Plate-forme énonce des mesures en expliquant comment cela pourrait être réalisé de la manière la plus efficace:

- (a) National;
- (b) Niveau sous-régional, par exemple: COMESA, SADC, AMU, UDEAC, UMOA, ECCAS,
- (c) Niveau régional, par exemple: CEA, OUA, BAD et ARCC.
- (d) Niveau institutionnel, par exemple, les Commissions des Nations Unies et les comités chargés de la coordination au niveau de tout le système des questions liées au clivage hommes/femmes dans la politique, par exemple la Commission sur le développement durable, la Commission sur les droits de l'homme, la Commission sur la population, la Commission sur le Statut des femmes; et au niveau des programmes l'avancement des femmes, des institutions telles que; CEDAW, l'UNIFEM, INSTRAW, le FNUAP et UNDAW devraient, naturellement, être incluses.

Une recommandation importante de la Conférence était la création d'un mécanisme de suivi pour la mise en oeuvre et pour l'évaluation de la Plate-forme. Au niveau régional, la coordination, le suivi et l'évaluation de la mise en oeuvre de la Plate-forme d'action africaine devrait être confié au CRAC en étroite collaboration et en consultation avec les organisations inter-gouvernementales, aussi le Secrétariat conjoint OUA/CEA/BAD et autres institutions concernées des Nations Unies.

En conclusion, je voudrais réitérer que la réussite de la mise en oeuvre de la Plate-forme d'action africaine dépend entièrement de la volonté et de l'engagement politique au plus haut niveau des Etats africains. La Plate-forme permet à chaque pays de disposer de lignes directrices nécessaires lui permettant d'orienter la cause de l'avancement accéléré de la femme en Afrique. Vingt-ans après la première Conférence internationale sur les femmes en 1975, il est maintenant largement reconnu que le bien-être des femmes est étroitement lié au bien-être des hommes, de la famille et de la société en général. Le défi auquel nous sommes confrontés aujourd'hui, est de faire ressortir cette prise de conscience et cette réalité dans la prise de décision économique et politique au plus haut niveau.